



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5091148

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 7/08/2025 11H47 C:005340 I:05314
V/REF : 1022400
V/Email reçu le Jeudi 07/08/2025 a 11H47

SEMCODA
Agence de Rillieux La-Pape
62A, AVENUE DE L'EUROPE
CS 30054
69141 RILLIEUX LA PAPE CEDEX

V/REF.IMM. 00154
IMMEUBLE : LE RIVOT -0154
32/34/36, AV.EUROPE/BEETHOVEN
54 a 66, AV. GENERAL LELERC
69140 RILLIEUX LA PAPE

Vaulx en Velin, le 25 Septembre 2025

Référence Marché: M_230409001-1

LOCALISATION : ALLEE N62 AVENUE GENERAL LECLERC - LOGEMENT DE M EL GHIYAT AU 3EME ETAGE
TEL *06 21413248*

MOTIF : INTERVENIR POUR LE REGLAGE DU LOGEMENT
(COMPRIS REGLAGE DES PAUMELLES AJUSTAGE DE LA CRÉMONE, GÂCHE, GRAISSAGE
DES PIECES EN MOUVEMENT, REMISE EN JEU ET REGLAGE DES VANTAUX, Y COMPRIS
TOUTES SUJÉTIONS)

Donneur d'ordre : Mme C. DULAC

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 22/08 A 09H15 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MR EL GHIYAT AU 3EME ETAGE
APRES VERIFICATION, NOUS CONSTATONS QUE MR EL GHIYAT A ENLEVE LE POINT
HAUT ET LE POINT DU BAS DE LA SERRURE
A CE JOUR LA PORTE FERME QUE PAR LE POINT DU MILIEU

OBSERVATIONS : DT LCOMPTER Email envoyé le 03/09/25 a 17H11 _ Env oi CR/AB

DEVIS A SUIVRE POUR LE REMPLACEMENT DU BLOC-PORTE PALIERE

CS LGESTION Email envoyé le 22/08/25 a 11H01 _ Env oi CR/AB

SUITE AU CONSTAT DE NOTRE PERSONNEL, ET DU FAIT QUE LA PORTE AURAIT
ETE FORCEE SELON MR EL GHIYAT, ET QU'IL A ENLEVE LE POINT DU HAUT ET
LE POINT DU BAS DE LA SERRURE 3 POINTS

VOIR POUR LE REMPLACEMENT DE LA PORTE OU SEULEMENT DE LA SERRURE
3 POINTS

NOUS ATTENDONS VOS INSTRUCTIONS POUR LA SUITE A DONNER A CE DOSSIER
Suite a donner : OUI. Le 02/09/2025 a 15:42

Suite a donner : OUI. Le 03/09/2025 a 08:02



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5091148

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux règles de l'art.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT
1,00	MS00001-Forfait déplacement	Ag.Rillieux	1	46,21
				46,21
		TOTAL H.T.		46,21
		T.V.A. a 20,00%		9,24
		TOTAL T.T.C.En EURO		55,45

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 1022400 du 07/08/2025

Pr.

SEMCODA

AGENCE DE RILLIEUX LA PAPE

62 A, avenue de l'Europe

CS 30054

69141 RILLIEUX LA PAPE CEDEX

Tel:04.78.97.08.50

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Mail: centreappels@servimo.fr

Lieu d'intervention

MR EL GHIYAT Hicham

62 AVENUE GENERAL LECLERC

69140 RILLIEUX LA PAPE

Référence de la Demande

N°: 842 619 du 07/08/2025

THCMEIPP Txv hors contra Menuiseries int Partie privat.

1

01-EE-2212-ENT-61563100

Marché : M - 230409001-1

Téléphone : 06.21.41.32.48

00154-00007-00001-00034 H / Type 3 / 03

Etage : 03

Date entrée: 09/02/2023

Délai

Date limite exécution : 22/08/2025

Observations

Cette Résidence est susceptible de contenir de l'amiante. En conséquence toute intervention devra s'effectuer conformément à l'Article R.4412-97-3-II du Code du Travail.

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00001 Forfait déplacement	1,00	46,22	46,22	4,62	50,84
MS00053 Réglage logement compris réglage des paumellesajustage de la crémonne, gâche, graissage des pièces en mouvement, remise en jeu et réglage des vantaux, y compris toutes sujétions	1,00	51,35	51,35	5,14	56,49

Total H.T.	97,57
Total TVA	9,76
Total TTC	107,33

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par LASSALLE Eléna le 07/08/2025

**Le Responsable
Nom et Signature**

Le Responsable d'Agence

Stéphane GAGET

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Attestation simplifiée de TVA au dos

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE RILLIEUX LA PAPE

EDN5



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE RILLIEUX LA PAPE 62 A, avenue de l'Europe CS 30054 69141 RILLIEUX LA PAPE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **62 AVENUE GENERAL LECLERC 69140 RILLIEUX LA PAPE**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **RILLIEUX LA PAPE**

le **07/08/2025**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1022400